

CAISSE PUBLIQUE  
DE PRETS SUR GAGES  
DE GENEVE

depuis 1872

Rapport de gestion

Exercice 2017

## Sommaire

Message de la présidente .....	page 3
Présentation des activités 2017 .....	page 4
<i>Octroi des prêts</i> .....	<i>page 4</i>
<i>Nouveaux clients</i> .....	<i>page 5</i>
<i>Vente aux enchères</i> .....	<i>page 5</i>
<i>Bonis restitués</i> ... ..	<i>page 5</i>
<i>Faits marquants</i> .....	<i>page 6</i>
Comptes de l'exercice .....	page 7
<i>Bilan au 31 décembre</i> .....	<i>page 7</i>
<i>Comptes de résultats</i> .....	<i>page 8</i>
<i>Organisation de la CPPG</i> .....	<i>page 9</i>
Statistiques .....	page 12

## **Message de la Présidente**

Créée en 1872 par le Grand Conseil du canton de Genève, Dame « La Caisse » n'a pas de rides et n'aspire pas à la retraite, malgré son âge respectable. Au contraire, le volume des activités l'encourage à rester un dépanneur financier rapide et discret au service de toutes les couches de la population.

Avec un fonctionnement bien rodé et des collaborateurs expérimentés, la Caisse publique de prêts sur gages ne peut cependant pas se reposer sur ses acquis. Elle doit constamment évoluer et suivre les modifications légales et administratives. Elle doit aussi moderniser les outils mis à disposition des quatre collaborateurs afin de gérer sans faille et en toute sécurité les milliers de prêts accordés. Nous pensons en particulier au nouveau logiciel informatique dont la mise en production prévue en 2018 est d'un défi majeur pour le bon fonctionnement du service.

Autre évolution majeure : le Conseil d'administration a décidé de lancer une campagne publicitaire en 2018 pour mettre en avant ses activités parfois peu, voire pas du tout connues. Ne pas attendre les clients, mais au contraire être active : voici un enjeu captivant et nécessaire pour la Caisse. Cela permettra aussi de renouveler sa clientèle. En effet, certains clients ne viennent plus, car ils ont pu résoudre leurs problèmes de trésorerie, situation qui réjouit le Conseil et les collaborateurs.

Les résultats et les statistiques de l'exercice 2017 permettent de mettre en avant l'excellent travail effectué. Derrière chaque transaction, il y a des femmes et des hommes confrontés à la question difficile et parfois quotidienne : comment boucler ses fins de mois où faire ses courses alors que le porte-monnaie est vide ? Faire face à la réalité, garder l'espoir et la force d'un lendemain meilleur, ne pas baisser les bras, garder son honneur voici peut-être certaines qualités de nos clients.

Le chiffre d'affaires généré par les prêts et les ventes aux enchères est important et nécessaire pour permettre à la caisse de garder un côté social qui lui tient particulièrement à cœur et cela donne d'autant plus de sens au travail accompli par notre établissement.

Allons de l'avant avec force et conviction pour que 2018 soit l'année de la concrétisation des projets nécessaires à la pérennité et à la mission de la CPPG

**Laurence Dematriz**  
*Présidente*  
*du Conseil d'administration*

## Présentation des activités de l'exercice 2017

### Octroi de prêts

Toute personne majeure, domiciliée légalement sur le territoire suisse, peut se présenter aux guichets, sans rendez-vous. En principe, la décision d'octroyer ou non le prêt est prise immédiatement.

<b>Statistique sur les prêts accordés</b>						
<b>Montant des prêts</b>	<b>2017</b>			<b>2016</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>		<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>	
jusqu'à CHF 100	315	CHF	21'220	377	CHF	24'315
CHF 101 à CHF 200	421	CHF	66'750	400	CHF	63'350
CHF 201 à CHF 500	856	CHF	290'545	878	CHF	297'295
CHF 501 à CHF 5'000	1'348	CHF	1'934'705	1'381	CHF	1'992'180
supérieurs à CHF 5'000	81	CHF	903'700	90	CHF	1'147'250
<b>Total</b>	<b>3'021</b>	<b>CHF</b>	<b>3'216'920</b>	<b>3'126</b>	<b>CHF</b>	<b>3'524'390</b>

Une baisse générale est enregistrée sur le nombre et le valeur des prêts pour chacune des catégories de prêts. Cette évolution confirme la nécessité d'entreprendre une campagne de promotions de la Caisse mentionnée dans le message de la présidente.

<b>Statistique sur les mouvements des prêts</b>						
<b>Bijoux</b>						
	<b>2017</b>			<b>2016</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>		<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	4697	CHF	7'301'125	4'684	CHF	7'136'210
Prêts accordés	2'940	CHF	3'186'800	3'003	CHF	3'449'150
Prêts repris	2'665	CHF	2'831'800	2'852	CHF	3'162'840
Prêts soldés par vente	201	CHF	155'725	136	CHF	121'395
Solde au 31 décembre	4'771	CHF	7'500'400	4'697	CHF	7'301'125
<b>Divers (tableaux, manteaux, etc.)</b>						
	<b>2017</b>			<b>2016</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>		<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	551	CHF	106'910	540	CHF	97'215
Prêts accordés	81	CHF	30'120	123	CHF	75'240
Prêts repris	83	CHF	51'560	105	CHF	63'260
Prêts soldés par vente	14	CHF	6'310	7	CHF	2'285
Solde au 31 décembre	535	CHF	79'160	551	CHF	106'910

Au 31 décembre 2017, 5'306 prêts étaient en cours avec 2'684 clients différents, contre 5'248 prêts pour 2'632 clients au 31.12.2016.

## Nouveaux clients

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
434	379	430	442	419	384	365

La baisse régulière des nouveaux clients devient préoccupante. Jusqu'à présent, la fidélité des clients et le renouvellement des clients permettaient de conserver le volume des activités nécessaires à maintenir la profitabilité du service. Une fois de plus, cela confirme la nécessité d'entreprendre une promotion de la CPPG.

## Ventes aux enchères

Les gages non renouvelés ou pas retirés sont vendus aux enchères publiques conformément à la loi. Les clients sont préalablement avisés de la vente et des conséquences de la situation.

Placés sous le ministère d'un huissier judiciaire, deux ventes aux enchères ont été organisées les 13 mai et 25 novembre 2017.

	2013 (3 ventes)	2014 (2 ventes)	2015 (2 ventes)	2016 (2 ventes)	2017 (2 ventes)
Nombre de lots vendus	448	339	319	429	470
Produits	372'170	285'704	178'830	350'500	392'025

Le produit des ventes permet le remboursement des prêts, le paiement des intérêts et frais dus, le solde éventuel étant à disposition des emprunteurs pendant 5 ans. En 2017, 129 prêts ont été intégralement remboursés grâce aux ventes (145 en 2016).

Les ventes constituent également une des recettes de l'établissement grâce aux commissions de vente prélevées. Le montant perçu en 2017 est de CHF 94'543.- contre CHF 81'176.- en 2016.

## Bonis restitués

Les ayants-droits des bonis sont avisés systématiquement de leur avoir, après la vente des objets.

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Bonis restitués</b>	295	155	134	131	100
<b>Montant</b>	274'319	194'728	123'805	103'709	97'867
<b>Solde au 31.12</b>	599'400	460'778	267'513	135'487	212'245

## **Faits marquants**

A la demande de l'Etat de Genève, un financement pour un montant maximum d'un million de francs a été cherché auprès d'établissements bancaires. Les formalités administratives ont été finalisées en fin d'année et deux tirages pour un montant total de CHF 800'000.-ont eu lieu en janvier 2018. L'emprunt, garanti par l'Etat, a pour but de réduire en-dessous du million de francs l'avance de celui-ci par le biais du système Cashpooling.

La valorisation des objets en or a été revue à la hausse afin de rester concurrentiel par rapport aux acheteurs d'or. Désormais le prix de l'or fin correspond à environ la moitié de la valeur sur le marché des métaux précieux. Deux conséquences : la première en faveur du client avec plus d'argent pour le même objet, et la deuxième pour la CPPG, plus de recettes (intérêts et droit fixe), grâce à des prêts plus élevés.

Le record historique de CHF 7'476'585.- de la valeur brute des prêts accordés, établi le 26 octobre 2016, a été battu le 23 novembre 2017 avec CHF 7'633'250.-.

# Comptes de l'exercice

Bilan au 31 décembre

<b>A C T I F</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b><u>Actif circulant</u></b>		
Liquidités	59'808.94	108'540.92
Prêts sur gages	6'655'212.91	6'573'483.33
Provisions sur pertes	-896'842.00	-851'962.00
Autres créances à court terme	9'001.10	2'296.00
<b>Total actif circulant</b>	<b>5'827'183.95</b>	<b>5'832'358.25</b>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Immeuble	814'000.00	846'000.00
Transformations	196'750.00	211'885.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations fixes	2'499.00	4'602.00
Equipement informatique	17'921.00	1.00
	<b>1'031'171.00</b>	<b>1'062'489.00</b>
<u>Immobilisation incorporelles</u>		
Programmes informatiques	108'852.60	63'249.00
	<b>108'852.60</b>	<b>63'249.00</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1'140'023.60</b>	<b>1'125'738.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6'967'207.55</b>	<b>6'958'096.25</b>
<b>P A S S I F</b>		
<b><u>Capitaux étrangers à court terme</u></b>		
<u>Autres dettes à court terme</u>		
Bonis non périmés	212'245.20	135'487.75
Avance Etat de Genève	1'446'051.65	1'626'145.70
Autres dettes à court terme	13'009.15	18'735.45
	<b>1'671'306.00</b>	<b>1'780'368.90</b>
<u>Passifs de régularisations</u>		
Passifs transitoires	38'576.20	51'085'45
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'709'882.20</b>	<b>1'831'454.35</b>
<b><u>Capitaux étrangers à moyen terme</u></b>		
<u>Dettes à moyen terme portant intérêt</u>		
Prêt hypothécaire	1'400'000.00	0.00
<b>Total capitaux étrangers à moyen terme</b>	<b>1'400'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b><u>Capitaux étrangers à long terme</u></b>		
<u>Dettes à long terme portant intérêt</u>		
Prêt hypothécaire	0.00	1'400'000.00
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>0.00</b>	<b>1'400'000.00</b>
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>3'109'882.20</b>	<b>3'231'454.35</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>		
Capital	1'650'000.00	1'650'000.00
Réserve générale issue du bénéfice	2'056'000.00	1'936'400.00
Réserves spéciales issue du bénéfice	20'000.00	20'000.00
Bénéfice reporté	641.41	612.33
Bénéfice de l'exercice	130'683.45	119'629.57
<b>Total capitaux propres</b>	<b>3'857'325.35</b>	<b>3'726'641.90</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6'967'207.55</b>	<b>6'958'096.25</b>

## Comptes de résultats

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Droits fixes	185'373.90	206'921.40
Intérêts	493'900.22	484'439.63
Recettes des ventes	94'543.05	81'176.25
Autres produits sur prêts	79'671.82	60'695.10
Autres recettes d'exploitation	19'018.16	17'504.89
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>872'507.15</b>	<b>850'737.27</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges sur prêts	22'617.25	19'434.15
Frais de personnel	458'014.10	525'724.15
Frais du Conseil d'administration	50'314.80	49'325.15
Autres charges d'exploitation	123'354.65	145'616.30
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>654'300.90</b>	<b>740'099.75</b>
<b>Résultat avant amortissement, charges et produits financiers</b>	<b>218'206.25</b>	<b>110'637.52</b>
<b>Amortissements</b>		
	<b>51'614.70</b>	<b>51'732.00</b>
<b>Charges et produits financiers</b>		
Intérêts actifs	0.00	0.00
Intérêts passifs	37'541.00	37'571.00
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>37'541.00</b>	<b>37'571.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>129'050.55</b>	<b>21'364.52</b>
<b>Charges et produits hors exploitation</b>		
Recettes parkings	23'333.20	23'333.20
Bonis périmés	21'369.55	115'964.30
<b>Total des charges et produits hors exploitation</b>	<b>44'702.75</b>	<b>139'297.50</b>
<b>Résultat avant charges et produits exceptionnels</b>	<b>173'753.30</b>	<b>160'662.02</b>
<b>Charges et produits exceptionnels</b>		
Provisions pertes sur débiteurs	44'880.00	44'880.00
Diminution de charges exercices antérieurs	1'810.15	3'847.55
<b>Total des charges et produits exceptionnels</b>	<b>43'069.85</b>	<b>41'032.45</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>130'683.45</b>	<b>119'929.57</b>



### 1. Statut juridique

La Caisse publique de prêts sur gages (CPPG) est un établissement de droit public possédant la personnalité juridique, inscrit au Registre du commerce. Elle est sous le contrôle de l'Etat de Genève et avec sa garantie.

Sa constitution et les dispositions générales de son fonctionnement sont régies par la loi cantonale genevoise sur la Caisse publique de prêts sur gages du 7 octobre 2005 (recueil systématique genevois D 2.10), ainsi que par la loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) depuis le 22 septembre 2017 (entrée en vigueur prévue en 2018).

Cette loi est complétée par le Règlement interne de la CPPG du 13 décembre 2005, approuvé par le Conseil d'Etat le 29 mars 2006, et des règlements internes pour les domaines relevant de la compétence du Conseil d'administration.

### 2. Conseil d'administration

Le mandat des membres du Conseil d'administration a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2014 et se terminera le 30 novembre 2018.

Il compte 7 à 11 membres désignés comme suit :

- 1 membre par parti représenté au Grand Conseil et élu par lui
- 2 membres nommés par le Conseil d'Etat.

<b>Composition du Conseil d'administration (au 31.12.2017)</b>		<b>En fonction depuis</b>
Présidente	Mme Laurence Dematriz	1 <sup>er</sup> mars 2006
Vice-président	M. Gregory von Niederhäusern	14 avril 2011
Secrétaire	Mme Christine Tomassi	1 <sup>er</sup> juin 2014
Administrateur-délégué	M. Stefano Moioli **	22 août 2006
Membres	Mme Glenna Baillon Lopez	1 <sup>er</sup> décembre 2016
	Mme Lorella Bertani **	1 <sup>er</sup> juin 2014
	Mme Sarah Delacoste	1 <sup>er</sup> octobre 2012
	Mme Massan Missoh-Dzikunoo	1 <sup>er</sup> juin 2014
	M. Olivier Nahum	1 <sup>er</sup> juin 2016

\*\* nommés par le Conseil d'Etat

La Présidente, le Vice-président, la Secrétaire et l'Administrateur-délégué se réunissent en tant que Bureau de l'établissement pour préparer les dossiers présentés au Conseil d'administration et gérer les cas particuliers.

Les activités de l'établissement étant soumises à la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA), tous les administrateurs doivent être agréés et enregistrés auprès de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

### 3. Effectif du personnel

Au 31 décembre 2017, l'effectif du personnel est de

- Un poste à 100%
- Deux postes à 90%
- Un poste à 80%

composé de 2 femmes et deux hommes.

Les contrats de travail sont régis par le Code des obligations et un règlement du personnel spécifique à l'établissement.

Pour les jours d'exposition et celui de la vente aux enchères, l'effectif est renforcé.

### 4. Conditions de prêts

Les conditions de prêts sont approuvées chaque année par le Conseil d'Etat, sur proposition du Conseil d'administration. Pour l'exercice 2017, les conditions étaient les suivantes :

Prêts ne dépassant pas CHF 250.- en capital	Sans intérêt, ni droit fixe
Prêts de CHF 251.- à CHF 500.- quel que soit la nature de la garantie	5% l'an
Prêts de plus de CHF 500.- garantis par les gages visé à l'article 6 alinéa 1 lettre a à c de la loi (bijoux, objets divers, marchandise, warrants, titres, etc.)	8 ½ % l'an
Droit d'engagement (ou droit fixe) pour les prêts supérieurs à CHF 250.-	6,0 %

Pour tenir compte de l'évolution de taux du marché, le Conseil d'administration est habilité à réduire le taux de ½ % au plus. Cette faculté n'a pas été utilisée.

### 5. Organes de contrôle, autorité de surveillance

L'organe de contrôle chargé de la gestion et des comptes est la société « GF Audit SA ». Cet organe remplit les exigences légales d'agrément définies dans la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des obligations et art. 11 LSR).

Les activités de l'établissement étant soumises à la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA), un audit LBA est réalisé chaque année. RFC Révision fiscalité Conseil SA a effectué cet audit le 27 février 2017 pour l'exercice 2016.

Le Conseil d'Etat est l'autorité de surveillance administrative. Le lien est établi par l'intermédiaire du Secrétariat général du Département des finances.

## **6. Obligations légales**

En raison de ses activités et de son statut, le Conseil d'administration désigne :

- Un responsable LBA
- Un responsable LIPAD (art. 50 loi sur l'information du public, l'accès au document et la protection des données personnelles).

Les membres du Conseil d'administration et le personnel en charge de l'octroi des prêts doivent être agréés et enregistrés auprès de la FINMA.

## **7. Caisse de pension**

L'établissement est affilié à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CEPG), institution qui est le résultat de la fusion entre la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève (CIA) et celle du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Au 31 décembre 2017, quatre actifs (deux hommes et deux femmes) étaient assurés.

## **8. Transactions avec l'Etat de Genève**

La CPPG est intégrée au système de Caisse centralisée de l'Etat de Genève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le surplus des liquidités et les besoins de trésorerie sont gérés par ce système. Le montant disponible est de CHF 500'000, des augmentations temporaires renouvelables ont été mises en place pour faire face aux besoins de trésorerie du service. Au 31 décembre 2017, la limite globale est de CHF 1'750'000.

## **9. Analyse des risques**

Le tableau des risques est régulièrement mis à l'ordre du jour de chaque séance du Conseil d'administration pour suivi.

## **10. Approbation des comptes**

Les comptes 2016 ont été approuvés par le Conseil d'Etat qui n'a formulé aucune remarque.

Les comptes 2017 seront examinés par l'autorité de surveillance susmentionnée dès l'aval du Conseil d'administration.

## **11. Autres informations relative à la situation financière**

### Procédures judiciaires en cours

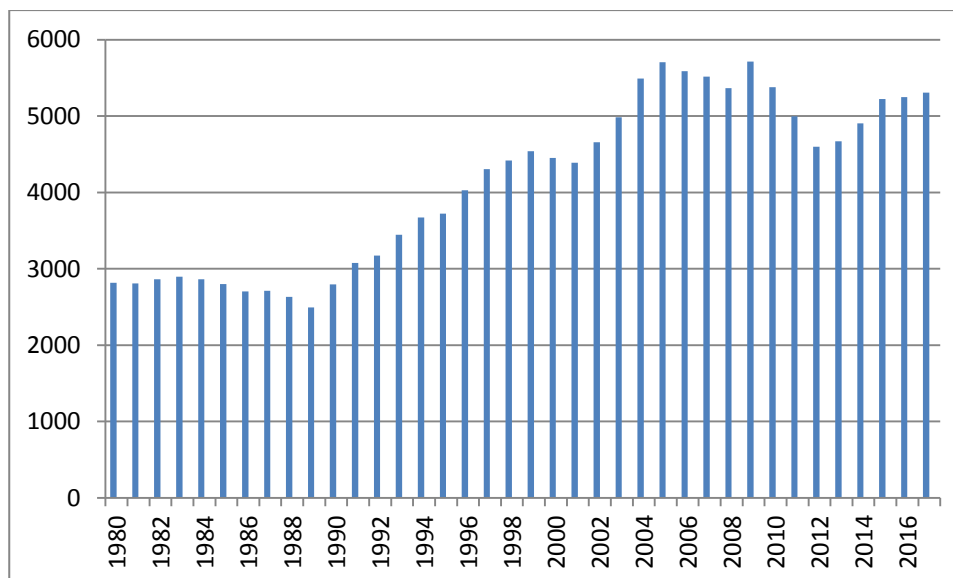
Aucune procédure judiciaire n'est en cours, à l'exception de séquestres prononcés par le Ministère public ou l'Office des poursuites et faillites sur des biens appartenant à des clients. La CPPG n'encourt aucun risque financier en raison de son droit de gage préférentiel. Néanmoins, compte tenue de la longueur d'une procédure (plus de 5 ans), le risque financier a été entièrement provisionné, en conformité avec les règles comptables en la matière.

## Statistiques

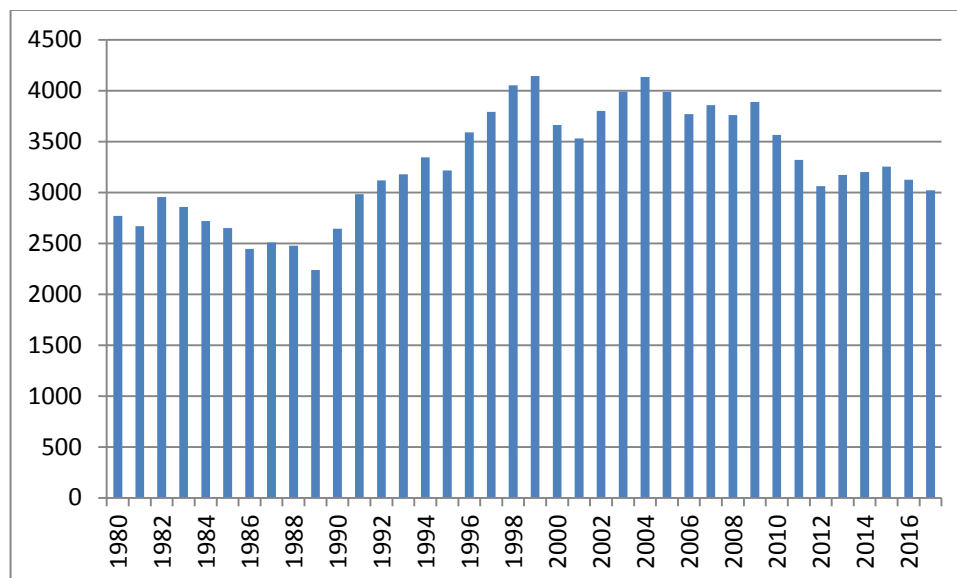
### Evolution historique des conditions de prêts

Période	Prêts gratuits	Taux réduit	Taux normal
Depuis 2011	Jusqu'à CHF 250	5% CHF 251 à CHF 500	8,5 % Dès CHF 501
1995 – 2010	Jusqu'à CHF 200	5% CGF 201 à CHF 500	8,5 % Dès CHF 501
1990 – 1994	Jusqu'à CHF 100	5% CHF 101 à CHF 500	9,5 % Dès CHF 501
1980 – 1993	Jusqu'à CHF 100	4,5 % CHF 101 à CHF 500	8,5 % CHF 501
.....			
1895 - 1904			10.8 %
1880-1894			12%
1875			15 %
1873 - 1874			12 %

### Nombre de prêts en cours au 31 décembre (1980-2017)



### Nombre de prêts octroyés (1980-2017)



### Valeur des prêts accordés par catégorie de prêt

	Taux zéro		Taux réduit (5%)		Taux normal (8.5%)		Total	
<b>2017</b>	132'355	4.1%	246'160	7.7%	2'838'405	88.2%	3'216'920	100.0%
<b>2016</b>	138'300	3.9%	246'660	7.0%	3'139'430	89.1%	3'524'390	100.0%
<b>2015</b>	142'680	4.1%	252'335	7.3%	3'070'250	88.6%	3'465'265	100.0%
<b>2014</b>	140'600	4.3%	247'610	7.5%	2'896'230	88.2%	3'284'440	100.0%
<b>2013</b>	136'575	4.0%	233'610	6.8%	3'060'740	89.2%	3'430'925	100.0%
<b>2010</b>	171'610	4.4%	313'820	8.0%	3'439'585	87.6%	3'925'015	100.0%
<b>2012</b>	142'895	5.1%	265'590	9.5%	2'384'390	85.4%	2'792'875	100.0%
<b>2011</b>	156'885	5.2%	291'550	9.7%	2'567'200	85.1%	3'015'635	100.0%

### Produits des ventes

	Objets vendus en salle	Adjudication en salle	Fonte & banque
2017	470	CHF 392'025	CHF 87'740
2016	345	CHF 350'500	CHF 43'388
2015	319	CHF 178'830	CHF 28'586
2014	339	CHF 285'705	CHF 39'268
2013	448	CHF 379'170	CHF106'420
2012	615	CHF 423'235	CHF127'369
2011	597	CHF 424'975	CHF213'973
2010	600	CHF 459'070	CHF200'199
2009	681	CHF 471'715	CHF217'530
2008	674	CHF 497'365	CHF167'741

### Informations sur la clientèle

#### Nombre de nouveaux clients

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
679	503	434	379	430	442	419	384	365

#### Nombre de clients, prêts et moyenne

Au 31 décembre	Nombre de clients	Nombre de prêts	Moyenne par client
2017	2'684	5'306	1.97 prêts
2016	2'632	5'248	1.99 prêts
2015	2'661	5'224	1.96 prêts
2014	2'542	4'903	1.93 prêts
2013	2'463	4'671	1.90 prêts
2012	2'380	4'599	1.94 prêts
2011	2'541	4'997	1.97 prêts
2010	2'770	5'337	1.93 prêts
2009	2'892	5'714	1.98 prêts
2008	2'743	5'364	1.96 prêts
2007	2'802	5'517	1.97 prêts
2006	2'838	5'586	1.97 prêts